

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, en collaboration avec l'Association canadienne des produits de consommation spécialisés et CropLife Canada, présente :
Formation des titulaires d'homologation sur les exigences en matière de déclaration d'incident et de données sur les ventes en vertu de la nouvelle
Loi sur les produits antiparasitaires

SÉANCE DE FORMATION PRATIQUE SUR ORDINATEUR AU SUJET
DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'INCIDENTS

Date : le 17 novembre 2006 Heure : de 9 h à 10 h 30

Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire , 2720, promenade Riverside, Ottawa, Ontario (Canada)

Salle : D533

Immeuble Sir-Charles-Tupper

Seulement 30 places sont disponibles par séance.

La première séance débutera à 9 h. Au besoin, une seconde séance sera ajoutée à 11 h.

Veillez prendre note qu'aucun déjeuner ni café ne sera servi lors de cet événement.

Délai : le 27 octobre 2006

Limite : un participant par entreprise (premier arrivé, premier servi)

PARTICIPANT

NOM : _____ COURRIEL : _____

Veillez indiquer si la personne est membre de l'ACPCS ou de CropLife Canada :		
Adhésion	Oui	Non
ACPCS		
CropLife Canada		

Langue préférée :		
	Oui	Non
Anglais		
Français		

ENTREPRISE : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉCOPIEUR : _____

Veillez envoyer le formulaire à Nancy Hitchins par télécopieur au numéro 613-233-6350
ou par courriel à hitchinsn@ccspa.org.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler Nancy Hitchins
au 613-232-6616, poste 12.

Seulement pour utilisation par l'ACPCS :

Date de réception du formulaire : _____